

Editorial

J'ai le plaisir de vous adresser cette Lettre de Tempo à la veille de notre séminaire interne concernant les orientations stratégiques de notre association. La résolution récente prise par le 19ème Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe sur les politiques locales d'aménagement du temps nous incite encore davantage à positionner notre association sur des enjeux qui touchent à la qualité de vie de chacun-e d'entre nous.

Je vous invite par ailleurs à retenir dès à présent la prochaine date de notre conférence, Mardi de Tempo, le 24 mai à 14 h 30 à Paris. Nous y évoquerons le travail à distance pour mieux concilier nos temps de vie. A bientôt !

Dominique Royoux, Président

A la une

Interview de Robert Arnaud

Président de l'association AIDER

Nouveau membre du CA de Tempo

Qu'est-ce que l'association AIDER ?

AIDER est une structure de développement local qui depuis 1999 met en œuvre diverses actions en Rhône-Alpes. L'association impulse des initiatives et des projets qui sont une réponse aux besoins des habitant-e-s des territoires, en particulier en zones rurales.

Nos actions concernent des thématiques complémentaires telles que l'emploi partagé, le logement intergénérationnel et solidaire, l'animation économique territoriale, le soutien à la création d'activité, l'évolution des rapports sociaux hommes femmes, le conseil et l'appui aux structures associatives, ...

Nous sommes un laboratoire d'activités, une manufacture d'innovations pour dynamiser l'emploi.

Pourquoi l'association AIDER s'intéresse-t-elle aux politiques temporelles ? Comment les intègre-t-elle dans ses réflexions et actions ?

AIDER était attentif aux temps de travail, et à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Assez

vite, vers 2003, nous identifions l'égalité entre les femmes et les hommes comme un argument pour l'emploi, un outil de développement social, mais aussi un atout de compétitivité pour les entreprises.

Puisque notre cœur de métier consiste à accompagner les initiatives locales, publiques ou privées, c'est tout naturellement que nous nous sommes intéressés aux politiques temporelles, en tant que méthodologie innovante.

C'est en 2009 que nous avons créé au sein de notre structure une mission 'temps et territoire' pour expérimenter l'application de ces politiques et créer un bureau des temps en milieu rural.

Quels sont vos projets ?

Nous nous sommes fixés plusieurs objectifs : dresser un portrait des rythmes locaux (des entreprises, des habitant-e-s, des services...), sensibiliser localement les acteurs et les prescripteurs de temps et favoriser l'émergence d'actions adaptées. Pour cela, nous accompagnons nos partenaires vers la prise en compte des rythmes individuels dans l'organisation collective.

Nous avons par exemple mené en 2010

un travail de fond avec les commerçant-e-s et les artisan-e-s. Leur présence sur nos territoires est capitale pour que nos communes conservent leur attractivité. Pour répondre à leurs besoins, nous travaillons en 2011 à la mise en place d'un service de remplacement qui leur permettrait de ne pas fermer boutique en cas d'urgence, de suivre une formation ou simplement de souffler de temps en temps.

L'harmonisation des services petite enfance et de l'adaptation des transports sont aussi un axe de travail important.

Que vous apporte votre participation à Tempo Territorial ?

Notre participation est un vrai coup de pouce pour identifier des ressources, partager des expériences, gagner du temps. Nous participons activement au groupe de travail méthodologie car ce sont les préoccupations que nous avons sur notre territoire : rendre les politiques temporelles accessibles pour que chaque structure publique, chaque entreprise, chaque partenaire puisse s'en emparer.



«Nous avons créé un bureau des temps en milieu rural.»



L'agenda de Tempo

Séminaire interne - Mardi 22 mars 2011 à Paris

Mardi de Tempo - mardi 24 mai de 14 h 30 à 17 h 30 à la Bourse du Travail à Paris - 29-31 Boulevard du Temple, Annexe Varlin - Paris - sur le thème « Travailler à distance pour mieux concilier ses temps de vie »

Les **Temporelles 2011** à Rennes (35) les 29 et 30 septembre 2011

L'évènement

Première formation aux politiques temporelles

Le 26 janvier 2011, Tempo territorial organisait pour la première fois une journée de formation intitulée « Appréhender les enjeux temporels et initier une politique temporelle territoriale ». Cette journée qui constituait un « galop d'essai » était ouverte gratuitement aux 15 premiers inscrits. Le public était varié : élus et techniciens des politiques temporelles mais également urbaniste sociologue, membres de conseil de développement etc.

Nous avons interrogé **Silvina Rodrigues-Garcia**, Directrice d'Etudes Planification et Démocratie Locale, Urbaniste Qualifiée OPQU, de l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Reims qui a participé à cette formation.

Pourquoi avoir souhaité participer à cette formation ? Quelles étaient vos attentes ?

Les approches transversales sont le « lot quotidien » des Agences d'urbanisme qui ont pour rôle d'observer, diagnostiquer et anticiper les mutations de la société, du fait urbain. De manière de plus en plus prégnante, une vraie question autour des temporalités se pose du fait de l'évolution rapide des rythmes de vie individuels et collectifs. La question de



la « synchronisation », c'est-à-dire de l'articulation de ses différents temps de vie, est au cœur des préoccupations des agences.

Mes attentes par rapport à cette formation étaient de mieux appréhender la mise en œuvre des politiques temporelles, passer de l'approche théorique à une déclinaison territoriale et transversale des temps sur les territoires, d'identifier les réseaux d'acteurs et les territoires ayant menés des politiques temporelles, enfin de constituer une boîte à outil pour la mise en place de politique temporelle, et d'un « urbanisme temporel ».

Quels sont, selon vous, les points positifs de cette formation, ceux à améliorer ?

La présentation d'approches diversifiées et vécues, la confrontation des points de vue et des publics différents, la pluralité de territoires représentés (grandes agglomérations, villes, territoire rural ...)

ont constitué les points forts de cette formation. A mon sens, ce qu'il convient d'apporter ce sont des temps d'atelier, car la formation passe également par des moments d'appropriation, de mise en situation et de coproduction collective. J'aimerais également que l'on présente des exemples de politiques temporelles non réussies avec des analyses ou évaluation des « loupés » et des mesures compensatoires ou correctives et, enfin, que l'on offre une part plus importante à

l'illustration des modes de gouvernance dans la mise en place de politique territoriale.

À l'issue de cette formation, quel est votre état d'esprit quant à la mise en place de politiques temporelles sur votre territoire ? Quels sont vos objectifs ?

Mon état d'esprit est plus que positif, les échanges ont été fructueux et le sentiment que ces politiques ancrées dans nos pratiques sont insuffisamment mises en exergue et donc « incarnées » que ce soit techniquement ou politiquement. Les techniciens et les acteurs du territoire qu'ils soient élus ou représentants de la société civile, voire les habitants, doivent s'autosaisir de ces questions et mieux communiquer sur la nécessaire coordination des politiques temporelles par essence transversales.

Le Conseil de développement de la Région rémoise et les territoires rémois (ville, agglomération et pays) se sont « emparés » de la temporalité notamment à travers la création du « TempoKfé ».

Lieu et temps de débat entre la société civile et les élus du territoire urbain comme rural, la première édition du TempoKfé intitulé « Rythmes de vie, rythme de ville » a marqué le début d'une collaboration, par l'ouverture d'un espace de réflexion, de discussions, d'échanges sur les problèmes de territorialité par le témoignage de D. Royoux et T. Halay. La deuxième édition « Des villes pour tous les âges » sera l'occasion d'accueillir E Heurgon qui traitera du vivre ensemble à tous les âges.

Actualités temporelles

Accélération radiophonique

L'émission de France Inter «Service public» du 28 février traitait de la question «Pourquoi le temps passe t-il si vite ?» suite à la parution d'un n° spécial du mensuel *Psychologie magazine* de mars. L'occasion de faire parler de Tempo territorial et de la Cittaslow. A écouter en podcast sur www.radiofrance.com

Article 4

Celui de la proposition de loi n° 3158, «*Pour l'instauration d'un bouclier rural au service des territoires d'avenir*» ambitionne d'«*adapter les horaires d'ouverture des services publics aux rythmes de vie des Français*».



Le texte évoque l'adaptation de l'offre de services publics accessibles (organisation du système de soins, du service public de l'éducation, de l'emploi et de la présence postale, en un temps donné, notamment en milieu rural). Le débat aura lieu à l'Assemblée nationale en première lecture le 24 mars.

Une autre proposition de loi, n° 3175, «*tendant à mettre en place un Plan Marshall pour la ruralité*», devrait être discutée ultérieurement avec des articles concernant la «durée d'accès à un médecin» et à un établissement de soin. La proposition évoque la création d'une «charte des services publics de proximité» «contraignante». Textes sur www.assemblee-nationale.fr



Poste restante

Le nouveau contrat de présence territoriale de La Poste, doté de 510 millions sur trois ans, renforce le pouvoir d'intervention des maires sur les transformations des bureaux, le temps d'accès et les horaires d'ouverture de quelque 17.000 points de contact.

www.laposte.fr/Le-Groupe-La-Poste/Actualites/Un-nouveau-contrat-de-presence-postale-territoriale-pour-3-ans

Retour sur...

Le *Mardi de Tempo* du 25 janvier 2011 consacré à « **l'ouverture des médiathèques le dimanche** » a eu lieu à la mairie de Saint Denis et a rencontré un franc succès. En effet, plus de 80 personnes issues des collectivités territoriales, et de nombreux responsables de bibliothèques, s'étaient inscrits pour assister à la présentation des résultats d'un groupe de travail national dont les travaux, sous l'égide de Tempo, déroulés de janvier 2010. L'occasion de faire de nouveaux contacts et de proposer un retour pour les collectivités de se lancer dans l'ouverture de leurs médiathèques le dimanche en présentant un argumentaire ainsi qu'une méthode pouvant être adaptée à chaque cas quelque soit la taille de la collectivité désireuse de s'impliquer dans le projet.



Le document final reprendra l'ensemble des résultats. En cours d'élaboration, il sera publié à la fin du premier semestre 2011.

Publications

L'irrésistible course du temps, sous la direction de René Frydman & Muriel Flis-Trèves, 2011, PUF; 177 pages. L'ouvrage présente les regards croisés sur le temps venant de sociologues, physiciens, biologistes, philosophes, psychanalystes, médecins et écrivains.



« *Que deviennent les politiques temporelles ?* » - par Sandra Mallet, In Revue Urbanisme - n°376 janvier-février 2011 - Ce N° comprend également un dossier « Aires numériques ».

« *De plus en plus de salariés ont des horaires atypiques* » - par Jean-Yves Boulin in Revue Actualités sociales hebdomadaires - n°2695 - 4 février 2011.

« *Prospective d'équipements et services - les enjeux temporels* » par Jean-Yves Boulin in Les Cahiers de l'IAU idF - n°157 décembre 2010.

« *Des écoles ouvertes sur les quartiers* » par Jean-Yves Boulin, In Territoires, pp. 40-43, mars 2011.

Le PDF sur www.adels.org/territoires/516.htm

Formation

Le 26 janvier, une première promotion de 15 personnes a bénéficié d'une journée de formation de Tempo Territorial autour du thème « **temps et territoires : quels enjeux ? Comment une collectivité locale peut-elle initier une politique temporelle ?** ». Ce module d'une journée sera bientôt accessible à toute collectivité, groupe ou association.

Renseignements - Mireille TERNY - 05 49 52 36 14

Etudes

Le temps de consommer

Le Centre d'Analyse Stratégique du gouvernement a publié un rapport « Pour une politique de consommation durable en France » dans lequel les travaux de D. Royoux et de Tempo sont évoqués.

www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/2011-01-28_-_Consodurable_02fevrier.pdf

Emplois et TPE

A retrouver dans *Dares Analyses* - de mars 2011 - N° 17, une étude sur l'emploi dans les très petites entreprises en décembre 2009, 26,1 % des salariés des TPE travaillent à temps partiel, 11,2 % sont en CDD, contre respectivement 16,1 % et 6,8 % dans les entreprises de plus de 10 salariés.

Les détails sur travail-emploi-sante.gouv.fr

3 h 32

C'est, en 2010, la durée moyenne quotidienne par personne d'exposition à la télévision. Un niveau d'audience jamais atteint auparavant. Ce sont 7 minutes de plus qu'en 2009. Ces chiffres pourraient encore augmenter. En effet, le suivi en différé, usage qui se développe, n'est pas encore comptabilisé sans compter les nouveaux usages encore confidentiels : en direct sur ordinateur -1 minute par jour en moyenne - et sur mobiles ou tablettes. Autre chiffre fourni par Médiamétrie, quatre millions d'internautes français consacrent au moins une heure par jour au réseau social Facebook.



En savoir + sur mediametrie.fr

Forum

Réinventer la ville concrètement : vivre, travailler, apprendre et créer de la valeur autrement sur les territoires ! Avec les TIC ! rendez-vous à ce colloque organisé mercredi 6 et jeudi 7 avril 2011 à Strasbourg - Communauté Urbaine. Contacts - Laurenceginies@acidd.com - 04 90 07 53 26

www.greenconnected.eu

Adhésion 2011

Tempo territorial vit des cotisations de ses adhérents. Pour que nous puissions poursuivre, pensez dès à présent à vous acquitter de la cotisation annuelle 2011.

Personne physique : 30 € (10 € pour étudiants et chômeurs) – Organismes privées – de 250 à 2 500 € – Collectivités territoriales – de 1000 à 5000 €

Informations : skoenig@ville-dijon.fr - 03 80 74 70 98

L'actualité du réseau sur <http://tempoterritorial.free.fr>



Le Conseil d'administration



Le bureau



Président

Dominique ROYOUX Communauté d'agglomération de Poitiers

Vices-président(e)s

Jocelyne BOUGEARD Elue à Rennes
Jean-Yves BOULIN Université Paris dauphine
Catherine COUTELLE Députée de la Vienne
Mao PENINOU Elu à Paris
Thérèse RABATEL Elue à Lyon
Patrick VASSALLO Elu à Saint-Denis

Trésorière

Sophie KOENIG Ville de Dijon

Trésorière adjointe

Chantal TROUWBORST Elue à Dijon

Secrétaire

Dominique BERNARD Conseil général de Seine-Maritime

Les nouveaux membres

Robert ARNAUD, Président de l'association AIDER.

Nicole GUILHAUDIN est adjointe déléguée à la démocratie participative de la Ville de Chambéry. Son intégration au CA permettra une présence partagée, avec Oriane Bourdenet, chargée de mission.

Thierry HALAY, du Bureau des Temps de Paris en remplacement de Béatrice MAUCONDUIT.

Cédric SZABO, était antérieurement membre du CA, chargé de la Communication. Il apporte à nouveau son soutien à la communication de Tempo (Lettre mensuelle, site internet et plus largement aux nouvelles voies de développement).

Lucie VERCHERE-TORTEL, était antérieurement membre du CA. Elle est directrice de la mission « Temps et services innovants » du Grand Lyon.

Les membres reconduits

Chrystelle AMBLARD Communauté d'Agglomération de Montpellier
Elisabeth BATCAVE Communauté Urbaine de Dunkerque
Oriane BOURDENET Ville de Chambéry
Jocelyne CHATELIER-SAVAT Ville de Pantin
Benoît GUINAMARD Conseil régional Nord-Pas-de-Calais
Marie JACQUIN-PAVARD CUS Strasbourg
Catherine LABROUSSE Communauté d'agglomération de Montpellier
Anne-Sophie LECOINTRE-SAVARY Ville de Rouen
Habib MOUFFOKES Elu Ville de La Rochelle
Christine SARRAZIN-BAUDOUX Elue Communauté d'agglomération de Poitiers
Patrice VUIDEL/AFET Elu Ville de Pantin.

La composition du CA a été établie lors de l'assemblée générale annuelle de Tempo Territorial à l'issue des Temporelles 2010 à Dijon le 15 octobre 2010.

La composition du bureau a été validée en CA le 30 novembre 2010 à Paris

